

LA PIERRE A CHÉRENCE, UNE HISTOIRE ANCIENNE...

Le territoire communal est parsemé d'anciennes carrières. Cela n'a rien d'exceptionnel dans le Vexin ou le calcaire lutétien, formé il y a environ 40 millions d'années, abonde et a été de fait très privilégié dans les constructions dites traditionnelles, c'est-à-dire essentiellement ces maisons rurales et fermes dont les pierres à peine dégrossies en moellons étaient le plus souvent enduites à pierre-vue. Toutefois, le calcaire extrait à Chérence et dans ses proches environs est particulier car chargé en silice (sable) et donc très résistant. Peu, voire pas visibles de prime abord, les exploitations passées du sous-sol marquent encore bel et bien le paysage : les sites des Picardies, de l'Épine ou encore des Coutumes se distinguent en effet du reste du plateau céréalière par des bois, leurs terres n'étant plus cultivables.

Sans nul doute extraite dès le Moyen Âge, la pierre de Chérence est exploitée intensément à partir du milieu du XVIII^e siècle, période à laquelle ce matériau est régulièrement utilisé sur les grands chantiers parisiens. L'instituteur de la commune écrit ainsi en 1899 : « Depuis très longtemps, cette commune a de grandes exploitations de carrières d'où l'on tire des pierres dures d'excellente qualité, très recherchées pour les constructions publiques. La pierre de Chérence [...] a servi à construire [...] la plateforme de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, diverses parties de l'église de la Madeleine [...] les fondations de l'église Saint-Vincent-de-Paul... ». A cette liste, il faut ajouter des constructions franciliennes, parfois plus anciennes, comme l'église de la Roche-Guyon ou les remparts et le pont de Mantes. L'étude des dénombrements de



Carte postale ancienne montrant l'exploitation d'une carrière de Chérence © Droits réservés

population et des annuaires commerciaux du XIX^e siècle démontre l'importance socio-économique locale des carrières. C'est en fait la seule activité répertoriée à Chérence entre 1868 et 1880. Elle fait de plus vivre un grand nombre de famille avec 17 carriers recensés en 1836 sur 376 habitants (desquels il faudrait déduire les femmes et enfants sans profession) et encore 13 en 1866 alors que la population avait nettement décru (Chérence ne compte alors plus que 220 habitants). A ces hommes qui travaillent la pierre, il faut encore ajouter tous ceux qui la transportent sur des charrettes attelées à des chevaux ou des ânes en direction des ports fluviaux de La Roche-Guyon ou de Vétheuil. Si l'extraction du calcaire est une activité partagée entre plusieurs exploitants au début du XIX^e siècle (comme la famille Boucher, qui compte au total 7 carriers sur 17 en 1836), il n'y a plus qu'une firme, la société Pichon, qui gère les carrières de Chérence et des environs au tournant du XX^e siècle. Ses employés restent néanmoins encore souvent des descendants des carriers recensés à Chérence au cours du siècle précédent.

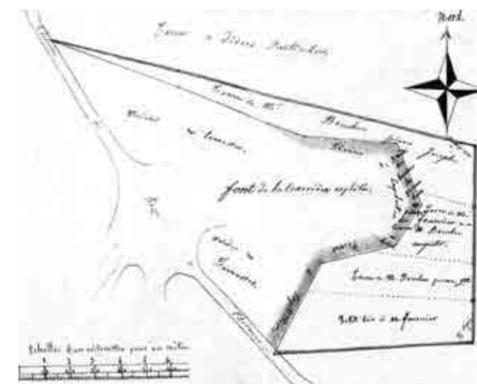
L'appellation géographiquement ancrée « pierre de Chérence », son impact dans le paysage (bâti ou non), son exploitation séculaire, transmise tel un héritage de père en fils dans les familles du village font de ce matériau un élément déterminant, presque fondateur, de l'histoire communale.

... SANS CESSÉ RÉACTIVÉE ET RÉACTUALISÉE

Avec la disparition des très probables enduits anciens qui couvraient au moins partiellement les moellons des murs et façades, s'est peu à peu créé un village composé de maisons dont la mise en œuvre a l'apparence de la « pierre sèche ». La grande résistance à l'eau, la porosité et la « dureté » de la pierre de Chérence lui ont en effet permis de supporter sans dommage la disparition de la couche protectrice que constituaient les enduits, faisant de ce matériau, devenu presque partout apparent, un marqueur fort du paysage communal et, au-delà, un élément important de son projet d'urbanisme.

L'incitation à utiliser cette pierre pour les nouvelles constructions faite dans les documents d'urbanisme successifs (Plan d'Occupation des Sols hier et demain Plan Local d'Urbanisme) contribue à pérenniser un usage qui aurait sinon disparu depuis longtemps. On peut y lire : « La réalisation des murs de façade en pierre de Chérence est vivement conseillé ». Une telle préconisation invitant fortement à utiliser un matériau local, indisponible à la vente, est a priori inédite mais permet de maintenir l'ambiance très minérale du village, y compris dans les nouveaux ensembles bâtis. C'est l'exploitation de la carrière par la commune et la mise à disposition à titre gracieux du matériau aux constructeurs qui rend possible et surtout attractive la mise en œuvre concrète d'une recommandation ne présentant pas de caractère légalement contraignant.

Plan de la carrière des Picardies en 1844 © AD95

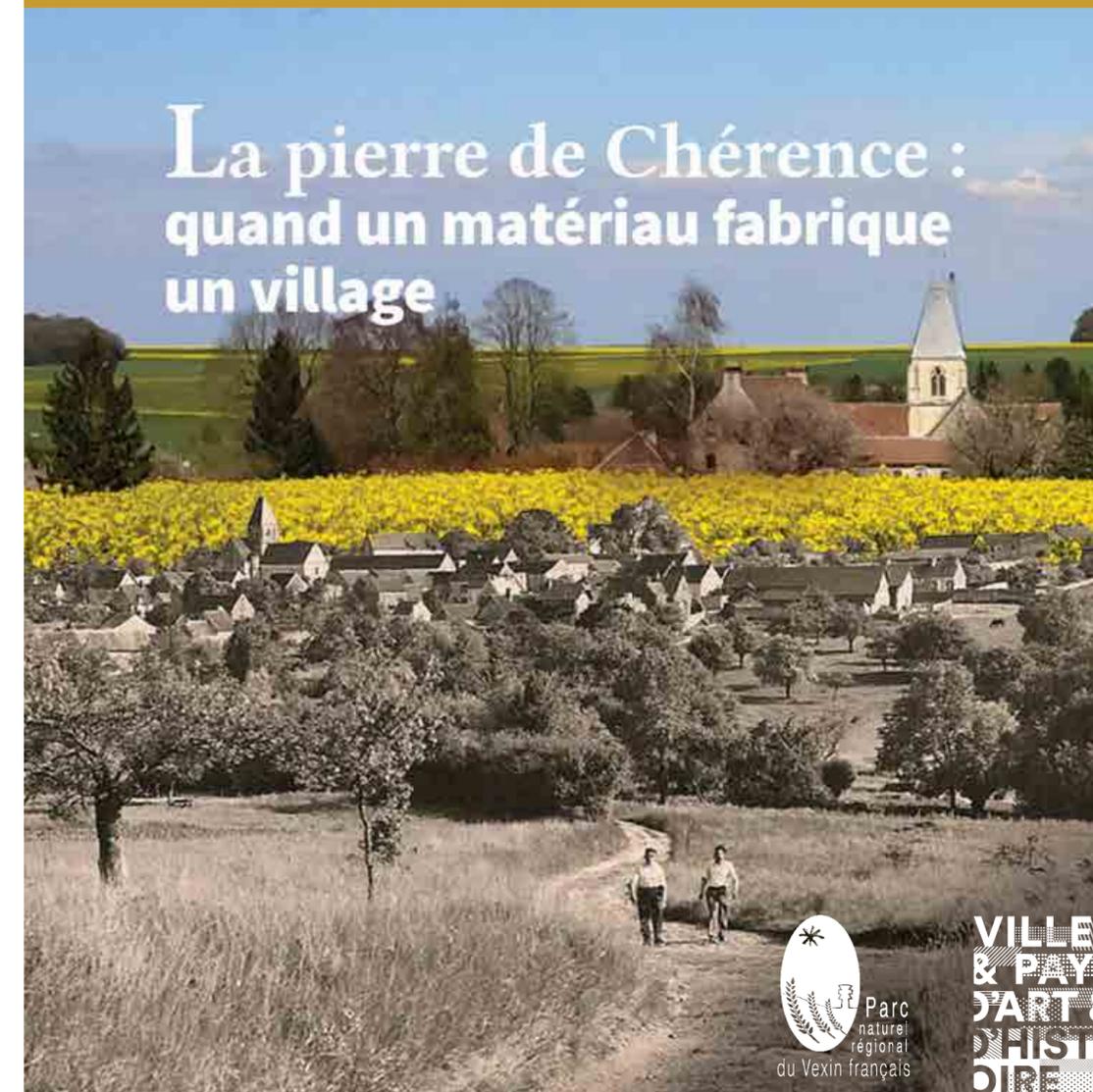


L'homogénéité du paysage de Chérence n'est cependant qu'apparente car la pierre n'est qu'un simple dénominateur commun à de nouvelles constructions présentant des caractéristiques variées : maison traditionnelle revisitée, alignée sur la rue, qui reprend de l'architecture ancienne ses volumes, le rythme des façades et les proportions des ouvertures ; pavillon moderne au cœur de sa parcelle, simplement habillé de pierre. Par ailleurs, la variété des mises en œuvre rencontrées (taille, dimension et appareillage des moellons), introduit des nuances dans l'aspect des façades qui se rencontrent surtout dans les constructions récentes.

La commune de Chérence illustre à cet égard que la fabrique d'un paysage villageois ne réside pas seulement dans l'emploi d'un matériau, si dominant soit-il, mais aussi dans la manière dont sont mobilisés les savoir-faire qu'implique son utilisation traditionnelle. La question du matériau tend même à devenir anecdotique au regard des règles d'organisation architecturale et d'implantation qui régissent les nouvelles constructions.

CHÉRENCE VISITE FLASH DU 7 JUIN 2018

La pierre de Chérence : quand un matériau fabrique un village



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



île de France



Parc naturel régional du Vexin français
Maison du Parc - 95450 Théméricourt
Tél.: 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11
Courriel : contact@pnr-vexin-francais.fr
Internet : www.pnr-vexin-francais.fr



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

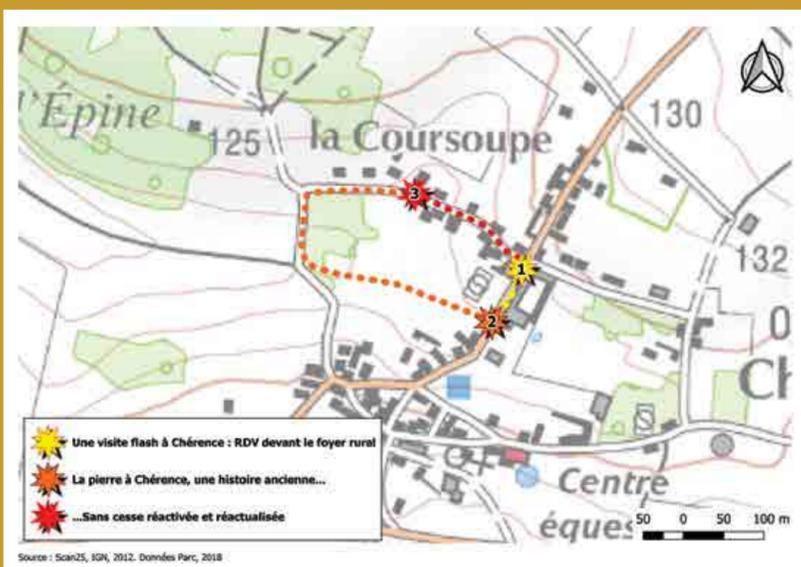
Accompagnée par le Parc naturel régional du Vexin français, la commune de **Chérence** a élaboré son Plan Local d'Urbanisme en accordant une attention particulière à son patrimoine. Pour sensibiliser habitants et élus aux enjeux de développement territorial et de qualité de vie portés par les patrimoines locaux, le Parc, par le biais de son label Pays d'art et d'histoire, a organisé une visite flash. Flash car rapide dans le but d'être attrayante (moins d'une heure de visite) ; flash car ciblée sur une thématique spécifique démontrant le lien entre patrimoine et urbanisme, passé et futur, histoire et projets ; flash car informelle et donc propice aux échanges entre les participants et les intervenants du Parc.



La visite flash de Chérence, le 7 juin 2018 © PNRVF

Le jeudi 7 juin 2018 à 18h45 s'est donc déroulée à Chérence une visite flash analysant comment la pierre locale a fabriqué, dans tous les sens du terme, le village.

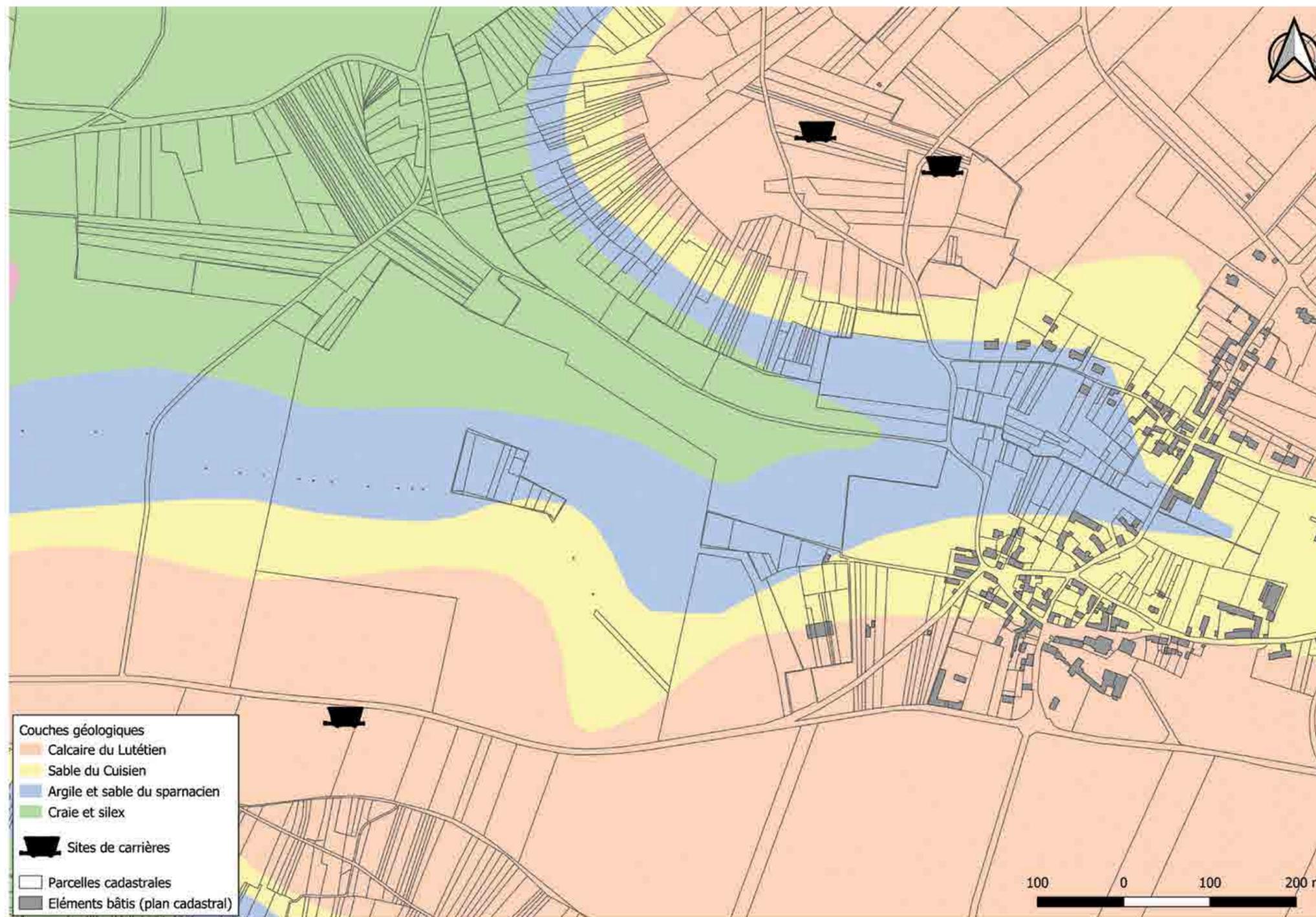
Depuis les bâtiments anciens de la rue de la Coursoupe jusqu'aux constructions récentes du sentier du Bois Nourri, il s'agissait en effet de constater l'usage permanent et renouvelé d'un matériau devenu vecteur d'identité.



Source : Scan2S, IGN, 2012, Données Parc, 2018

Plan du parcours de la visite flash de Chérence © PNRVF

La pierre de Chérence : quand un matériau fabrique un village



Plan Cadastral Informatisé, DGFIP, 2017 ; IGN, 2005, Données PNRVF, 2018

Localisation des anciennes carrières près du village © PNRVF